



RIMEIZE (LOZÈRE)

REPRISE D'UNE EXPLOITATION AGRICOLE

Portage de foncier agricole

Investissement :

500 000 € global

Portage :

150 000 € par la Foncière

Partenaires :

Safer Occitanie
Chambre d'Agriculture de la Lozère
Crédit Agricole du Languedoc

Modes d'intervention :

Portage de foncier agricole
Bail SAFER de 9 ans

LES BESOINS

L'objectif était de transmettre l'exploitation dans le cadre d'un parrainage à un jeune exploitant.

La reprise de l'exploitation de Marcel Valentin pour raison de départ à la retraite nécessitait d'importants investissements (+ de 500 000€)

Elle comprenait le rachat des bâtiments d'exploitation (une bergerie, deux granges et une étable), du matériel, du cheptel et du foncier.

Le repreneur est un jeune ouvrier agricole titulaire d'un BacPro « Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole » intervenant au sein d'un groupement d'employeur. Il aidait M. Valentin sur l'exploitation.

Le projet prévoyait :

- La reprise des 20 vaches laitières de races Abondances et Montbéliardes, avec une augmentation à 28 vaches.
- La création d'un troupeau de 150 brebis sous l'IGP « Agneaux de Lozère ».



MONTAGE

Acquisition de 74,93 ha par la Foncière Agricole

Acquisition de 5,44 ha par le repreneur

Le choix du portage permet de finaliser l'acquisition du matériel et du cheptel et d'envisager sereinement l'acquisition du foncier au terme des 9 ans de portage au prix initial d'acquisition. Pendant la durée du portage, le repreneur a à sa charge un loyer et les frais de portage.

Le montage est sécurisé par un suivi post-installation avec la Chambre Agricole de Lozère

À NOTER

La propriété agricole de 83,6 ha est située au lieu-dit Fraissinoux, en Margeride, à une altitude de 800m d'altitude (classement en zone de montagne).

Diffusion de la production : Le lait de vache est vendu à la coopérative SODIAAL, et les agneaux IGP sont, vendus à la coopérative CELIA